

FICHE D'INSCRIPTION AU JC SAINT-MARTIN

SAISON 2022/2023



Renouvellement

Nouvel(le) Adhérent(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ Sexe : M / F Grade : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville _____

Téléphone domicile : ___/___/___/___/___

Téléphone portable personnel : ___/___/___/___/___

Téléphone portable du père : ___/___/___/___/___

Téléphone portable de la mère : ___/___/___/___/___

E-mail : _____ @ _____

E-mail (père) : _____ @ _____

E-mail (mère) : _____ @ _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur* _____ mère/père/tuteur légal* de l'enfant _____ né(e) le ___/___/___ autorise, en cas d'accident le JC Saint Martin à prendre les mesures nécessaires à sa prise en charge.

Je donne toutes les autorisations nécessaires pour tout acte décidé par le corps médical dans le cas où le pratiquant serait victime d'un accident survenant lors d'une activité de l'association.

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

(Nom et Prénom) : _____

En qualité de : _____ au numéro suivant : ___/___/___/___/___

DROITS À L'IMAGE

Lors de manifestations de toutes natures organisées par le JC Saint Martin, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées par tous les moyens vidéos, photos et audios dans le cadre des activités de l'association. Le signataire du présent formulaire autorise le JC Saint Martin à utiliser ces éléments pour la promotion de la discipline et de l'association sur tous supports de communication audiovisuelle quel qu'ils soient, notamment le site internet du JC St. Martin, la presse écrite, des diffusions vidéos, des affiches, flyers. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour la promotion du JC Saint Martin pour une durée de 99 ans et dans le monde entier.

Accepte

Refuse

Les pratiquants ne seront autorisés sur les tatamis que s'ils sont à jour dans leur dossier d'inscription suivant les pièces demandées et à jour du règlement de leur cotisation.

Pour la séance d'essai gratuite, un certificat médical daté de moins d'1 mois ou l'attestation du Questionnaire Santé est obligatoire.

À _____ le : ___/___/___

**Signature du Responsable légal pour les mineurs (Père – Mère*)
précédée de la mention « Lu et approuvé »**

* rayer les mentions inutiles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez-vous adresser par écrit au Président du Club.

Afin que votre inscription soit complète et acceptée, vous devez fournir l'ensemble des documents ci-dessous :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée, assortie de la mention « Lu et approuvé ».
- Le formulaire de la Licence FFJDA renseigné et signé, assortie de la mention « Lu et approuvé ».
- Un certificat médical pour une 1^{ère} inscription daté de moins d'un mois au moment de l'inscription, de non-contre-indication à la pratique du judo en compétition ou l'attestation du questionnaire Santé.
- Règlement de l'adhésion et de la licence au club
 - Chèque d'adhésion à l'ordre du Judo Club Martin et Nom du pratiquant au dos
 - Versement en espèces

IMPORTANT – RÈGLEMENT DES COURS DE JUDO

Le règlement des cours de Judo pour la saison 2022-2023, s'effectuera directement auprès du professeur en charge du cours suivi.

Concernant les montants des cours à régler, se renseigner auprès du professeur.

HORAIRES DES COURS (début des cours le mardi 6 septembre 2022)

* COURS ENFANTS :

4 - 6 ans :	Mardi	16h45 – 17h30	
3 - 5 ans :	Samedi	09h15 – 10h00	
5 - 7 ans :	Samedi	10h00 – 11h00	
7 - 9 ans :	Mardi	17h30 – 18h30	
	Samedi	17h30 – 18h30	
10 - 14 ans :	Mardi	18h30 – 19h30	
	Mercredi	14h30 – 15h30	- NOUVEAUTÉ !!!
	Samedi	18h30 – 19h30	
11 - 17 ans :	Mercredi	18h00 – 19h30	

* COURS ADULTES (Ouverts à partir de 15 ans) :

Mardi	19h30-21h00	(Loisir)
Mercredi	19h30-21h30	(Compétition)
Dimanche	10h30-12h00	(Technique)

* COURS SPECIFIQUES :

(PPG-Compétition)	Mercredi de 13h30-14h30	- NOUVEAUTÉ !!!
Kata	Dimanche de 09h00-10h30	

Dojo Guy PELLETIER



Centre Jean Verdier

11, rue de Lancry, 75010 Paris.

<https://judoclubsaintmartin.fr>

Métro : Lignes n°3, 4, 5, 8, 9 et 11.

Stations : République – Jacques Bonsergent – Strasbourg Saint-Denis – Château d'Eau

Contact & Renseignements :

Tél. : 06 42 59 85 02